

ou PRI) a perdu sa majorité absolue au Congrès national. L'opposition, composée de deux puissantes formations, le PAN (Partido Acción Nacional) et le PRD (Partido de la Revolución Democrática), ainsi que de plusieurs partis plus petits, détiendra dorénavant un réel pouvoir de négociation dans la vie politique mexicaine. Les nouveaux projets de loi présentés par le pouvoir exécutif doivent désormais obtenir l'approbation d'au moins un parti d'opposition. Cette situation aura pour effet de ralentir l'adoption de nouvelles lois, qui auront toutefois fait l'objet de débats plus approfondis et qui, de ce fait, auront un caractère plus durable. La victoire, dont on a grandement fait écho, de Cuauhtémoc Cárdenas, du PRD, à Mexico, s'inscrit dans le cadre des changements qui se déroulent sur la scène politique au Mexique, mais ses répercussions sur les habitants de la capitale se feront sentir à long terme et sont pour l'heure difficiles à prévoir. Le PRD va s'efforcer de démontrer aux électeurs qu'il est en mesure de gouverner Mexico, en guise de prélude à un affrontement politique entre les trois principales formations à l'occasion de l'élection présidentielle de l'an 2000. On ne prévoit que peu de changements en ce qui concerne le traitement réservé à l'investissement étranger dans les politiques du Mexique en matière de privatisation ou la négociation d'accords de libre-échange avec des partenaires d'autres régions du monde. Ayant déjà été entériné par le Congrès, l'Accord de libre-échange nord-américain ne devrait pas être touché et, de toute façon, il relève du Sénat, où le PRI conserve la majorité. Il se peut qu'on fasse adopter certaines mesures comme la réduction de la taxe à la valeur ajoutée sur la consommation, mais les trois partis mexicains sont favorables à la libre concurrence et à des pratiques commerciales équitables. Depuis les élections, les marchés boursiers et monétaires ont réagi favorablement à ce que les investisseurs étrangers considèrent comme une orientation positive de la démocratie mexicaine.

Les investisseurs ont repris confiance envers le Mexique, tant pour ce qui concerne les placements de portefeuille que pour les investissements directs. Le gouvernement mexicain et diverses entités commerciales sont parvenus à recueillir des capitaux étrangers aux États-Unis, en Europe et au Japon. Le Mexique a remboursé sa dette envers le gouvernement américain bien avant les délais prévus et il a réussi à restructurer et à diminuer sa dette publique extérieure.

Depuis 1995, l'investissement direct a ciblé le secteur de la fabrication destinée à l'exportation ainsi qu'une poignée de secteurs clés qui sont en train de s'ouvrir aux capitaux étrangers, notamment ceux de l'automobile, de l'énergie, des transports, de l'environnement et des télécommunications. Ces investissements stimulent la croissance des créneaux les plus dynamiques au sein de l'économie mexicaine actuelle, qui est passée d'un marché de consommateurs à un marché industriel et commercial. Au cours des trois prochaines années, la consommation, à l'exception du segment de la classe supérieure, continuera de connaître une croissance lente, au rythme d'environ 3,5 % par année. Une grande partie de la croissance intérieure du Mexique et de sa demande en importations résultera de l'investissement et des exportations, qui connaîtront tous deux une croissance annuelle de 10 % d'ici la fin du siècle.

Stabilisation

Plusieurs facteurs politiques continueront à améliorer le climat économique au cours des années à venir. L'administration Zedillo s'est lancée dans un ambitieux programme de réformes législatives. Le président fait la promotion d'un « nouveau fédéralisme » plus décentralisé qui accordera plus de pouvoirs aux États. Les partis d'opposition jouent déjà un rôle important après environ 70 ans de domination du PRI. Tout en poursuivant les réformes

économiques (privatisation, déréglementation, libéralisation des échanges), le président Zedillo s'est employé à effectuer des réformes d'ordre politique et électoral, comme en témoignent le caractère généralement honnête et le bon déroulement des élections de mi-parcours qui ont eu lieu le 6 juillet 1997. Dans l'ensemble, le Mexique constitue un exemple positif d'une libéralisation progressive maintenue pendant une période prolongée d'importantes perturbations macroéconomiques. La persévérance avec laquelle il a mené ce processus a commencé à porter ses fruits et les fondements pour atteindre une croissance économique durable à long terme sont maintenant en place.

Le nouveau rôle du secteur privé

Le gouvernement Zedillo a continué à alléger la bureaucratie et poursuit avec vigueur la mise en œuvre du vaste programme de privatisation lancé par le gouvernement précédent. En 1994, le gouvernement avait déjà vendu plus d'un milliers de sociétés publiques au secteur privé. Il a annoncé récemment d'importantes privatisations dans les secteurs des télécommunications, des ports maritimes et des aéroports. Des segments de la société nationale de chemins de fer (Ferrocariles Nacionales de México, FNM) et de la commission fédérale d'électricité (Comisión Federal de Electricidad, CFE) ont déjà été rendus accessibles au secteur privé. Plusieurs grands projets ont fait l'objet d'appels d'offres assortis de mécanismes construction-exploitation-transfert (CET) et construction-location-transfert (CLT). L'administration Zedillo accélère également la mise en œuvre d'importantes réformes du régime foncier désuet.

Se montrant de plus en plus ouvert aux investisseurs étrangers, le Mexique se classait,

en 1994, dixième au monde parmi les pays destinataires de capitaux étrangers. En outre, la crise économique a rendu les firmes mexicaines tout particulièrement réceptives aux projets de coentreprises et autres formes d'investissements canadiens en plus de faire baisser le coût en dollars de l'acquisition d'immobilisations au Mexique. Par contre, certains règlements sur les investissements étrangers sont encore en vigueur et certains aspects de la législation ne sont pas clairs.

Transferts de technologie

Par ailleurs, les obstacles à l'importation de technologies et de services précis ont été supprimés. C'est ainsi qu'en 1991, le gouvernement a abrogé les décrets qui soumettaient l'importation d'ordinateurs et de produits connexes à un régime de permis. Quoique ce régime ne fût appliqué qu'au matériel, il avait pour effet de geler le marché des services technologiques. Autre exemple, on a renforcé la législation sur la propriété intellectuelle, ce qui a notamment amélioré les possibilités d'exporter des logiciels et des produits de biotechnologie vers le Mexique. À compter de 1990, la législation mexicaine sur les franchises a été modifiée afin de tenir compte pour la première fois de cette forme de transfert de technologie.

Ces exemples montrent bien que le processus de libéralisation des échanges, de déréglementation et de privatisation a facilité l'entrée de capitaux et de technologies canadiens au Mexique. Celui-ci a désespérément besoin de nouvelles technologies, tant pour moderniser son industrie manufacturière que pour remplacer une infrastructure publique qui se dégrade. Ni l'un ni l'autre secteur n'a les capitaux nécessaires pour réaliser ces améliorations par lui-même.